

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL DES ELEVES

Date de la réunion : mardi 7 février 2017

Présidence assurée par : Anne-Laure PAILLER

Secrétaire : Estelle BEUZIT

### POINTS ABORDES\_ DECISIONS

#### **1- Points discutés lors du précédent conseil :**

- Installation d'un toboggan et d'une balançoire sur la structure de la cour élémentaire :

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de la Mairie de DIRINON. Une relance sera formulée à l'issue du prochain conseil en cas de non-réponse.

- Installation de filets dans les buts :

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de la Mairie de DIRINON. Une relance sera formulée à l'issue du prochain conseil en cas de non-réponse.

- Permission aux élèves d'élémentaire d'aller en maternelle :

Le conseil des maîtres autorise que 5 élèves d'élémentaire aillent en maternelle durant les récréations. Une classe sera désignée chaque semaine. Les élèves sont satisfaits de cette mesure.

- Jeux dans la cour de récréation :

Un planning a été établi par les délégués lors du précédent conseil des élèves. La directrice souhaite savoir si des ajustements doivent être réalisés.

Les délégués souhaitent intégrer le basket-ball dans le planning. Il sera possible d'y jouer le mercredi matin (au choix avec tennis).

Un rappel des délégués sera fait en classe : le planning des activités doit être respecté par tous ; pas de jeux avec matériel sur le temps du midi et à l'accueil.

- Installation d'un banc supplémentaire sous le préau :

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de la Mairie de DIRINON. Une relance sera formulée à l'issue du prochain conseil en cas de non-réponse.

## **2- Les activités à l'école :**

- Graffs :

Les CM2 souhaitent faire des peintures (prénoms sur les murs de la cour élémentaire). Le sujet sera abordé au conseil des maîtres et une proposition sera faite lors du prochain conseil des élèves.

- Table de ping-pong :

Des élèves souhaitent installer une table de ping-pong sur le temps de TAP pendant la zumba parce que beaucoup d'enfants ne veulent plus faire de zumba et perturbent les autres.

Les délégués vont en discuter avec Élisabeth ALEGOET (animatrice) dans un premier temps.

Il sera également rappelé dans toutes les classes que le règlement des TAP doit être respecté.

Ce point sera rediscuté au prochain conseil des élèves.

- Classe de neige :

Certains élèves souhaitent faire une classe de neige car ils se plaignent de rester trop souvent à DIRINON.

Les délégués font remarquer que c'est cher loin, et que ça peut-être dangereux. Ils comprennent que c'est difficile à réaliser. La demande est donc annulée.

## **3- La cantine :**

- Le placement à la cantine :

Les délégués expliquent que des grands réservent des places pour d'autres. Certains se plaignent de ne pas pouvoir se placer librement.

Ils proposent d'imposer un placement qui changerait à chaque période afin d'éviter les conflits et les bousculades dans le couloir et les toilettes qui ne sont pas surveillés par un adulte.

Ce point sera discuté au prochain conseil des maîtres et avec Nathalie HEMON (responsable du personnel municipal) avant de mettre cette mesure en place à la période 4.

- Bousculade dans les toilettes :

Lors du passage aux toilettes avant l'entrée à la cantine, certains enfants éclaboussent les autres. Il n'y a pas d'adulte présent à ce lieu. Les délégués souhaiteraient avoir la présence d'un adulte qui surveille ce temps pour que ça se passe mieux.

La directrice en parlera à Nathalie HEMON.

- Sirop à la cantine :

Certains élèves aimeraient avoir du sirop en début de repas. Une déléguée propose que le sirop soit distribué uniquement les jours de fête.

Les élèves ont conscience que cela coûterait cher. De plus, c'est une boisson sucrée qui est mauvaise pour la santé.

La directrice explique que l'alimentation distribuée à l'école doit être saine afin de permettre aux élèves d'être en bonne santé. Le sirop n'est donc pas indiqué à la cantine.